

Etre acteur de son village

Place aux jeunes !

Le Conseil Municipal des Enfants est un espace privilégié créé pour permettre aux jeunes Biernois de traduire leur engagement en exprimant leurs avis, leurs rêves aussi.

Ils ont à leur côté des adultes, des élu(e)s et des professionnels qui considèrent, respectent et accompagnent leurs idées et leurs projets.

Concrètement, les jeunes élu(e)s peuvent donc poser une question ou faire une proposition qui est officiellement intégrée à l'ordre du jour du conseil municipal adulte.

Le dialogue jeune-adulte prend ici tout son sens dans un travail commun d'une très grande richesse pour Bierne.

Les jeunes, élus ou non, ont des projets plein la tête, aussi pour les réaliser, la municipalité a décidé de leur donner tous les moyens pour s'exprimer, désormais, ils peuvent communiquer directement en se connectant sur le site internet de la ville : www.bierne.fr.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour que le jeune Biernois bénéficie des meilleures conditions pour s'épanouir.

Soyez acteur de votre village, présentez vous !



ETRE CANDIDAT

Pourquoi te présenter ?

Tu pourras réaliser des projets :

Voici quelques projets réalisés ces dernières années : sécurisation de la place du village, création d'un parcours de randonnée et du logo du Conseil Municipal des Enfants, rencontre avec les aînés dans les maisons de retraite, actions humanitaires avec les associations Bienvenue, Vivre en Famille et la Boutique du Héron en partenariat avec l'école, opération village propre.....

Tu représenteras tes amis et tu pourras faire connaître leurs demandes, leurs idées. Voici quelques demandes faites par les conseillers enfants : des jeux dans la cour de l'école, la réfection du City Stade, la création d'une piste de course près du City Stade, l'aménagement de l'espace jeux avec des tables de pique-nique, résoudre le problème des déjections canines, la mise en place d'une ludothèque avec prêt de jeux vidéos, l'aménagement d'une piste cyclable entre Bierne et Bergues.....

Comment déposer ta candidature ?

Tu dois fréquenter le groupe scolaire Joseph Leprêtre en classe de CM1.

Il faut déposer ton acte de candidature à l'école pour le vendredi 2 octobre 2020, dernier délai.

Comment être élu ?

Les élections sont prévues le vendredi 09 octobre 2020. 5 places de conseillers municipaux enfants sont à pourvoir.

Le scrutin est un vote à 1 tour, à la majorité relative, celui ou celle qui a obtenu le plus de voix est élu Conseiller Municipal Enfant de la commune de Bierne.

(à découper et à remettre à l'enseignant de ta classe pour le vendredi 2 octobre 2020 au plus tard)

Acte de candidature

Elections du CME 2020-2021 de BIERNE

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse :

Tél : _____

E-mail : _____

Classe : _____

Déclare être candidat aux Elections du Conseil Municipal des Enfants et s'engage, en cas d'élection, à respecter la Charte d'engagement.

Date : ____ / ____ / ____

Signature du
Candidat

Signature du
responsable légal



Elections

Conseil Municipal des Enfants

Année 2020 - 2021

BIERNE

Pour tous renseignements, tél : 03.28.68.26.66